

## VALDOIE

# Chez André Orsat, la passion du cheminot s'affiche rue de Turenne

**L'amour du rail lui est venu très tôt. Conducteur de train toute sa vie, à la retraite venue, André s'est mis à collectionner les objets ferroviaires rue de Turenne et notamment un étonnant feu signalétique en parfait état de marche.**

Embauché à la conduite des trains à la SNCF en 1973, André Orsat a terminé au poste de conducteur de trains au dépôt de Belfort. L'amour du rail lui est venu très tôt, dès 18 ans, durant les vacances scolaires, il allait déjà faire le deuxième homme nécessaire à la sécurité pour diriger les locomotives. En 2002 il fait

« Il existait encore à la SNCF un esprit de corps, une grande camaraderie et solidarité entre les différents métiers. »

André Orsat

valoir ses droits à la retraite mais sa passion continue et saute aux yeux des passants de la rue de Turenne au niveau du N° 20 où cette ferme a été la dernière en activité à Valdoie. Aujourd'hui elle porte haut les marques de la vocation d'André Orsat. La cour s'orne de différents panneaux ferroviaires et surtout d'un ancien signal de feux tricolores. Il fonctionne toujours grâce à une minuterie et les trois couleurs alternent suscitant la curiosité. Des gens lui ont déjà demandé si une ancienne voie ferrée passait en ces lieux. En réalité le signal lui a été offert par un collègue et ami, Daniel Maillot originaire du pays de Montbéliard, grand passionné du rail et modéliste de circuits de trains. Le plus beau faisait la fierté du café des Mômes dans la cité des Princes avant sa fermeture en 2002. Ce dernier confie avec humour : « SNCF signifiait Servez Nous des Canettes Fraîches puis après 2002 Sans Nous Café Fermé. » À l'origine ce feu protégeait à Pompière (25) le couper courant et changement d'alimentation électrique à 25 000 volts. Le panneau PN 102 bis annonce que plus tard il était disposé au passage à niveau N° 102 sur la voie 2-de



André Orsat et Daniel Maillot dans la cour de l'ancienne ferme de la rue de Turenne. Photo ER

la ligne Belfort Besançon.

## Des haies en forme de train

André Orsat a taillé et décoré les deux haies qui longent le supermarché à l'arrière de sa ferme avec un motif de train. Notre re-

traité du rail ne manque pas d'humour, il apprécie la fameuse phrase de Pierre Dac « Recherche mécanicien ayant des vapeurs pour conduire des locomotives » et l'a adapté à son propre cas : « J'étais mécanicien mais je n'ai plus de

vapeur ». André Orsat est surtout nostalgique d'une époque « où existait encore à la SNCF un esprit de corps, une grande camaraderie et solidarité entre les différents métiers de ce grand service public. »

## ROPPE Mariage

Stéphanie et Arnaud



Devant le maire Jean-François Rousseau assisté de sa secrétaire Valérie Dussaucy qui officiait samedi dans la salle du château Lesmann, Arnaud Boichot, ingénieur, né le 12 août 1981 à Montbéliard, a pris pour épouse Stéphanie Cavagna, professeure des écoles, née le 5 novembre 1982 à Belfort. Le couple et leurs deux enfants résident 54 rue des Chézeaux à Roppe.

## OFFEMONT

## Rodéos urbains : cyclistes et riverains divisés sur la question des chicanes

**Le problème des rodéos sauvages contraint la municipalité à installer des dispositifs infranchissables par les quads et motos sur les pistes cyclables. Entre plus de quiétude pour les riverains et une entrave à la mobilité pour les usagers la question chahute.**

Associations de cyclistes, représentants des Paralysés de France et riverains des pistes cyclables étaient invités, ce jeudi en mairie, à rencontrer l'équipe municipale et des représentants de la police.

Le problème des rodéos sauvages contraint la municipalité à installer des dispositifs infranchissables par les quads et motos sur ses pistes cyclables : d'étroites chicanes constituées de barrières métalliques et de rochers. Sur les 5,3 kilomètres d'équipement que compte la commune, des tronçons de 500 m en contrebas de l'Arso et 300 m à proximité de l'école du Centre sont concernés.

Ces entraves, si elles redonnent un peu de tranquillité au voisinage, sont pointées comme étant illégales par certains utilisateurs de la piste cyclable, en regard du schéma directeur départemental. Ils voient là une entrave à leur mobilité. « Pour nous le vélo est un moyen de transport, pas seule-



Des voix s'élèvent pour ou contre les chicanes étroites installées sur deux tronçons de la piste cyclable.

ment un loisir », rappelle l'un d'eux. Le maire,

Pierre Carles a, images dramatiques à l'appui, expliqué l'insécurité qui régnait dans ces quartiers avant l'installation des chicanes. « Je pense aux enfants en trottinette, aux mamans avec des landaus, aux personnes âgées, j'y pense tous les jours ».

## Un problème d'envergure nationale

Dépourvu d'autre solution pour garantir la sécurité, l'édile suggère aux personnes gênées de contourner les dispositifs par des rues voisines. Une solution qui ne satisfait pas les cyclistes. Il

rappelle qu'en 2015, l'association Véloxygène ne s'était pas opposée à l'installation des premières chicanes métalliques déjà contraignantes. Depuis, la détermination des délinquants à moto ou quad, voire en voiture, a eu raison des barrières qui ont été régulièrement arrachées. Il a donc fallu trouver une autre solution. En réponse à la grogne des usagers, des riverains ont décrit une situation invivable si on laissait faire les rodéos. Ils sont plusieurs à demander que soit démonté l'autre accès à la piste que constitue l'escalier métallique de l'Arso. « La problématique des rodéos est nationale, le Gouver-

## Le signalement une affaire de tous

Le rodéo sauvage caractérisé par des infractions au Code de la route est un délit. Les témoins peuvent faire un signalement par mail à [police-belfort@interieur.fr](mailto:police-belfort@interieur.fr) ou au 03 84 58 5000.

nement vient d'en faire sa priorité », annonce un lieutenant de la Police nationale. Les opérations des forces de l'ordre vont se multiplier dans ce secteur limitrophe de Belfort.

9/04/04 - V2

bloc-notes

## OFFEMONT

### Horaires d'été de la mairie

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et les jeudis de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. À partir du lundi 12 juillet jusqu'au vendredi 20 août.

## SERMAMAGNY

Mairie fermée  
Vendredis 16, 23 et 30 juillet.  
Tél. 03 84 29 21 37.